

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

5 Cents

Encourages
L'AUTORITE
en offrant vos travaux
d'impression à
Cie des
**PUBLICATIONS
PROVINCIALES Ltée**
524, Edifice Canada Cement
Montréal 2

38e ANNEE — No 26

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauveville, 14 janvier 1953

Vincent Brosseau, Rédacteur en chef

Abonnement : \$3.00 par année

LE VOL DE L'ELECTION D'OUTREMONT SE TRAME

Les rouages de la machine électorale de l'U. N. se graissent minutieusement, — pas parcimonieusement — avant le scrutin qui aura lieu le 11 mars prochain, au plus tard le 18. — On veut faire d'une pierre, deux coups avec Témiscouata.

(De notre correspondant parlementaire)

Québec, 14 janvier. — Comme votre correspondant n'a pas place à la Galerie de la Presse, d'où sans doute il serait expulsé par la P. P. ou police de sécurité de M. Duplessis, si l'on connaissait son identité, il n'est donc pas censé être dans le secret des dieux tout-puissants ou demi-dieux qui hélas, président à nos destinées. Cependant, l'édifice parlementaire est une excellente source de renseignements et les meilleurs que l'on puisse obtenir nous proviennent, soit de courriers parlementaires trop bavards et racontent des choses... mais des choses affreuses sur ceux qui les tiennent sous le joug, ou encore de fonctionnaires furieux contre le régime omnipotent qui leur nie le droit de vivre comme des êtres humains, à l'instar des malheureux grévistes de Louiseville. Ne soyez donc pas surpris de la sympathie agissante que manifeste MM. Duplessis et Barrette pour l'Associated Textiles.

N'est-ce pas de la bouche même d'un courriériste parlementaire que nous avons appris la saloperie qui se préparait pour tourner en ridicule le vaillant maire des Trois-Rivières, en l'accoutrant d'une soutane, et tenter de faire de lui la risée de tous ? M. Duplessis, à sa courte honte, dut faire machine arrière dans ses calculs politiques, quand nous avons dévoilé la bassesse, la petitesse de sa manoeuvre, dont il ne faut pas être surpris, puisqu'elle est bien à sa manière.

Or, nous apprenons de source digne de foi que les élections complémentaires des comtés d'Outremont et de Témiscouata seront déclenchées le mercredi (!) 11 mars, au plus tard le 18 mars. M. Duplessis qui, disait-il, avait tant hâte de voir M. Lapalme siéger en même temps que lui à l'Assemblée Législative, aura donc attendu jusqu'à l'extrême limite des délais légaux et ces jours-ci, il signifiera ou fera remarquer au Président de l'Assemblée que deux sièges sont vacants. M. Taché, tout surpris de cette nouvelle sensationnelle, s'empresera donc de prier le gouvernement de faire émettre les brefs.

Il y a deux semaines, votre journal a signalé qu'une vacherie se préparait dans Outremont. Ailleurs aussi. Vous ne pouvez employer un terme plus approprié pour qualifier la saloperie qui se trame. Ce sera une orgie où toutes les grosses légumes de l'épicerie Couvrette seront mises à contribution. M. Gérald Martineau, le financier de la caisse électorale, en fait déjà une maladie. Six mois à peine se sont écoulés depuis le scrutin du 16 juillet et par la malencontreuse faute de deux députés qui, dit-il, ont eu la non moins malencontreuse idée d'aller se reposer des saletés de la politique d'Union Nationale dans un monde meilleur, ne voilà-t-il pas qu'on va le forcer à dégorger. Il paraît qu'il n'en dort pas des nuits, mais M. Duplessis, Ti-Mer Côte, l'érudit du cabinet, qui parle l'italien comme une vache espagnole et les autres l'ont rassuré : "T'en fais pas, on est sûr de la victoire. Pas moins de 2,000 de majorité".

Vous voyez comment avec ce vil métal qu'on appelle l'argent, on tranche vite certaines situations. Les libéraux auront donc une double tâche sur les bras, mais s'ils le veulent, ils peuvent et doivent remporter la victoire dans les deux comtés. Ce n'est pas, cependant, en se croisant les bras, en s'avouant battus d'avance par la caisse de Gérald Martineau et les malpropretés de Familix Bégin.

Ils ont une belle occasion de mener une lutte vigoureuse. La partie est belle, elle en vaut l'enjeu. Qu'ils se disent donc, une fois pour toutes que les libéraux ne doivent pas faire bande à part fédéralement et provincialement; que la légende de "St-Laurent à Ottawa et Duplessis à Québec et tout va bien" est un attrape-nigaud de l'Union Nationale pour mieux les désunir. Qu'ils se disent aussi que Duplessis est probablement l'homme politique le plus vulnérable qui existe au Canada, mais cependant qu'on n'aille pas s'inspirer de la parole biblique à l'endroit de la pécheresse : "qu'il faut lui pardonner parce qu'il a trop aimé". Ce qu'il a aimé, c'est le signe de \$, le pouvoir à tout prix, en poignardant par l'arrière, ses adversaires, voire même de ses amis (parlez-en à Hortensius Béique) en piétinant ses ennemis vaincus, quel courage !

FRONTENAC

P. S. — Les fonctionnaires de la province voudraient savoir pourquoi certains d'entre eux, seulement, ont reçu des augmentations de traitement qui ont été refusées à d'autres. Ils voudraient aussi savoir pourquoi il y a environ un millier d'entre eux qui gagnent moins de \$1,000 par année.

Un beau voyage au pays des fruits d'or

A TRAVERS LES FAITS

UNE NATION EN FORMATION

Harold Wincott sous la rubrique "Canadian Round-Up", dans l'importante revue "The Financial Times", écrit ceci : "L'immobilisation de capitaux au Canada a devancé celle des Etats-Unis durant la plupart des années d'après-guerre. Et cette immobilisation plus considérable a permis à l'économie canadienne de suivre un parcours moins accidenté que l'ont fait les Etats-Unis. Par exemple, le relâchement économique de 1949 aux Etats-Unis n'a eu pratiquement aucun effet au Canada. L'indice de l'embauchage dans les neuf premières industries du Canada a accusé une augmentation chaque année de 1947 à 1951; de 1948 à 1949, la production totale brute a accusé une augmentation de 3% en valeur réelle."

Mais le rédacteur souligne : "Il serait cependant faux de croire que le Canada a joué et jouit encore de prospérité simplement parce qu'il possède en abondance des matières premières et de l'énergie hydro-électrique peu dispendieuse. Le Canada a autre chose d'une valeur inestimable à son actif — un bon gouvernement. Sans ce bon gouvernement, cette période d'activité économique intense d'après-guerre aurait pu devenir une période de suractivité malsaine. Ainsi, le gouvernement libéral a préféré s'attirer quelquefois une bonne mesure d'impopularité plutôt que de permettre à l'économie canadienne d'édifier sur du sable."

DANS LE SACRE COLLEGE

Les quatre cardinaux les plus jeunes du Sacré Collège appartiennent tous à la récente promotion du 29 novembre dernier. Ce sont S. Em. le cardinal Siri, archevêque de Gênes, 46 ans; S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, 48 ans; S. Em. le cardinal Wysynski, archevêque de Varsovie, 51 ans; S. Em. le cardinal Wendel, archevêque de Munich, 51 ans. Les plus âgés sont S. Em. le cardinal Verde, 87 ans; S. Em. le cardinal Mercati, 86 ans; S. Em. le cardinal Jorio, 85 ans; S. Em. le cardinal Saliege, 82 ans.

CONVERSION RETENTISSANTE

La conversion en Angleterre de Sir Henry Stesser a eu un très grand retentissement. Député, avocat général, juge, lord de la Justice, H. Stesser a occupé des postes importants dans le parti travailliste. Né dans une famille juive de grande distinction en religion, il s'était d'abord rallié au protestantisme de la Haute Eglise qui est une branche de la véritable Eglise du Christ. Mais il se rendit compte que les évêques de son Eglise concédaient trop aux idées protestantes; et il se convertit.

"J'ai trouvé", écrit-il, dans l'Eglise catholique, l'autorité pour garantir les pratiques et les croyances que j'ai longtemps tenues. Ma principale faute, je le vois maintenant, est le long délai que j'ai tenu à l'égard de mon religion. Mais, aux yeux de l'Eglise, le temps n'est pas la chose essentielle. L'essentiel est que, quand notre ignorance n'est plus invincible, nous devons nous soumettre nous-mêmes avec joie à la règle de conduite de la religion et de sanctification qui nous vient du Seigneur de toute vie par l'Eglise et notre Saint Père le Pape.

BREVETS D'INVENTION

Liste de brevets d'invention accordés en Canada à des Canadiens français durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1952 et obtenus par l'entremise du BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal :

Aurélien Pelchat, de Valleyfield, P.Q., "Coffret-tirelire".
Aralpis Larivière, de Navan, Ont., "Clé universelle pour tubes".
J.-M. Lagrandeur, de Ste-Anne de Stukely, P.Q., "Treuil pour le chargement des camions".
Joseph-Henri Lord, de Montréal, "Structure de panneau de mur de plancher".
Léon Langlois, d'Anse Sainte-Anne des Monts, P.Q., "Treuil pour le chargement et le déchargement des bateaux".
J.-Baptiste Saint-Pierre, de St-Martin, N.B., "Cendrier de poche".
"Couteau à découper le métal laminé".
Paul-Henri Gauvin, de Montréal, "Mandrin expansible".
Hervé Houle, de Montréal, "Moyen de fixer bons de lait aux bouteilles".

A Marseille, le ciel est presque toujours bleu. — Vingt-six jours de soleil en décembre — Heureux mortels que les habitants de Monaco et de Monte-Carlo. — Les Alpes Maritimes sont remplies de contrastes.

Par Vincent Brosseau

Terrassé le 30 novembre dernier, par une foudroyante attaque de péritonite aiguë, j'étais transporté à minuit dans une ambulance et opéré le lendemain matin dans une clinique de Marseille. En convalescence à MENTON, je suis heureux de reprendre mes articles pour les lecteurs de l'Autorité. Après trente jours passés dans une clinique, comme il fait bon de respirer l'air de la mer et celui des Alpes! Il ne faudrait pas croire qu'un stage dans une clinique marseillaise soit nécessairement désagréable. Je ne puis m'empêcher de profiter de l'occasion pour rendre hommage à la gentillesse des habitants de Marseille. Et ce qui plaît avant tout chez les Marseillais, c'est cette gaieté, cette bonne humeur que l'on rencontre jusque dans les cliniques. Pourquoi le Marseillais est-il si différent de tempérament du Lyonnais qui n'habite qu'à 160 milles de Marseille? A Lyon, il pleut très souvent. A Marseille, le ciel est presque toujours bleu. En décembre, mois réputé pluvieux, Marseille a connu 26 jours de soleil. Il est difficile d'être triste lorsque le ciel est toujours bleu.

Je quittai presque à regret la grande cité méditerranéenne et je pris le train à destination de MENTON. La charmante baie de la CIOTAT apparut un moment, puis ce fut TOULON, célèbre par la victoire de Bonaparte contre les Anglais en 1793 et le sabordage de la flotte française en 1942. Toulon est maintenant relevé de ses ruines et de magnifiques immeubles ultra-modernes s'élèvent un peu partout. Nous voilà ensuite à Saint-Raphaël. C'est ici que le 9 octobre 1799, Bonaparte, de retour d'Egypte, débarqua pour se diriger en toute hâte vers Paris. Un mois plus tard, il s'empara du pouvoir, c'est le coup d'état du DIX-HUIT BRUMAIRE.

L'Estérel est vite traversé puis c'est Cannes, Antibes, Nices, Villefranche et bientôt Monaco. Heureux mortels en vérité que les habitants de Monaco et de Monte-Carlo. Ils ne connaissent pas d'hiver ni de guerre et ne paient pas d'impôts. On peut acheter ici une propriété exempte de taxes foncières. Et me voilà à Roquebrune, l'un des plus beaux sites de France et peut-être de l'Europe. Quelques instants plus tard, je descends à Menton. Comme il fait bon de revoir ce paysage à la fois grandiose et charmant. Les mimosas ont commencé à fleurir; le long des rues, les fruits d'or achèvent de mûrir.

Le premier de l'An vers dix heures du matin, je m'attable dehors pour le petit déjeuner. Il fait un temps délicieux et pourtant à quelques milles d'ici, dans la montagne, il est possible de faire du ski. Le département des Alpes-Maritimes est un pays de contrastes; on peut s'asseoir sous un pommier et écouter un concert vers onze heures dans la matinée; moins d'une demi-heure de voiture dans l'après-midi et nous serons dans une forêt de sapins où il y aura peut-être plus de neige qu'à Montréal. Ce n'est pas la crise ministérielle qui aura empêché les Français de célébrer joyeusement Noël et le Jour de l'An! Il faut avoir vu les vitrines des charcuteries, des pâtisseries et des confiseries pour se rendre compte que ce pays de France est celui de haute gourmandise et pourtant le Midi est une région où les gens en raison du climat, sont plutôt sobres et frugaux. Toute cette côte méditerranéenne, depuis Barcelone jusqu'à Gênes, protégée par une ceinture de Montagnes contre les vents du nord, ne connaît pas l'hiver. Au moment où l'hiver s'installe à demeure dans les massifs alpestres et pyrénéens, le printemps frappe à la porte sur les rivages lumineux de la Méditerranée. Le Premier de l'An a vu à Nice et à Menton le premier sourire du printemps pendant que la neige tombait sur les cimes environnantes.

V. B.

LA QUALITE DES SOINS MEDICAUX

Il existe une revue américaine de médecine qui s'appelle Pédiatrie et qui présente tous les mois une rubrique intitulée : "Le Pédiatre et le Public". La pédiatrie est cette branche de la médecine qui s'occupe plus particulièrement des enfants. Elle est donc toute désignée pour s'adresser au grand public en raison de sa raison d'être : la médecine préventive et la santé publique. Dans le numéro de février dernier, que vient de me passer mon médecin qui parle peu mais qui aime bien à renseigner les autres, la rubrique est entièrement consacrée à la qualité des soins médicaux et d'un bout à l'autre, écrite par le professeur Rothman, de Los Angeles. Non pas que ce soit un sujet nouveau, mais un sujet dont on a beaucoup parlé récemment parce que c'est l'alpha et l'oméga de tout progrès médical, le rocher sur lequel s'élève la santé de tout un peuple. Et que dit le docteur Rothman? Il affirme que la qualité des soins médicaux, aidée de façon formidable par les progrès d'une science toujours en éveil, n'en a pas moins été lancée dans une curieuse aventure. Car la mécanisation d'un art comme la médecine ne peut remplacer l'expérience, le tact et le flair du médecin. Pas plus, ajoute-t-il, que l'interprétation d'un phénomène physique peut remplacer une sympathique compréhension de tout un problème humain. Et assez humoristiquement il ajoute : "La brosse à air comprimé ne peut arriver à se substituer à l'antique poil de chatte; le dessin d'une perspective arrêlée ne peut comprendre tout ce qu'un artiste ressent de la nature." Il rapporte aussi ces paroles d'un grand savant William J. Thayer : "Il est triste pour notre pauvre nature humaine de (suite à la page 3)

UN PEU AU HASARD

Le parti de l'Union Nationale est une de ces femmes qui rechauttent toutes sortes de reptiles, de parasites, de tireurs de ficelles, danseurs de la corde raide, enfin, un vrai cirque, quoi! qui a donné de nombreuses et moult représentations un peu partout dans la province de Québec et à su ramasser beaucoup de faïots. L'un des plus célèbres de ses clowns est le dénommé Lévis Lorrain, le frère à Rome, le beau Romeo de la boîte ministérielle, qui fut jadis ses jours de gloire, au temps où quelques poils lui frisonnaient timidement sur l'occiput. Or, le beau Lévis, à face de fouine, au nez à la Duplessis, se fait annoncer à la radio comme journaliste. Il a participé ces jours-ci pour le beau, grand et noble parti qui le douillette si charitativement depuis le jour où il a viré son capot. On devrait dire de lui qu'il est un pseudo-journaliste qui, à l'instar de certains colonels honoraires, n'a jamais su plus tenir que de planter entre ses doigts crochus que ces derniers un sabre. Un Don Quichotte peut-être, mais pas un bel Adonis.

Valdombre, le pamphlétaire qui "verge" à droite et à gauche à la radio tous les dimanches soir, sous les auspices bienfaisants des briquets Ronson, a suggéré l'autre soir que M. Duplessis devrait faire adopter un projet de loi intitulé "Le périmètre des journalistes" afin de consacrer l'immuabilité de M. Houde comme maire de "Marial". Nous ne voudrions pas l'accuser de plagiat, mais coïncidence sans doute, la causerie de M. Grignon sur le sujet venait le lendemain même de la parution de notre article intitulé "Une prime à l'avachissement", qui traitait de ce sujet sous un angle différent, mais pour en revenir à peu près aux mêmes idées.

Il y a trois sortes de fonctionnaires provinciaux. Ceux qui sont obligés de la "fermer"; ils sont la majorité; il y a ceux qui gueulent, parce qu'ils se croient rois et maîtres et constituent une minorité turbulente sinon agressive et, enfin, il y a ceux qui retirent des salaires sans même se montrer à leur bureau pour aller travailler, mais sont déjà engagés aux bureaux de l'Union Nationale. Donc, double salaire. Quand tout ce beau monde-là s'agit, il y a du pétard. C'est à ce point qu'on s'écroule copieusement (dans le dos, naturellement), se lardera à coups de langue perfides. Tout récemment, certains, les bons, les purs, aux yeux du parti, ont reçu une augmentation; les autres, non. On nous dit qu'il y a encore quelque 1,000 fonctionnaires qui reçoivent à peine \$1,000 par année, qui ont femme et enfants. Vous vous demandez comment ils vivent. Eh bien! ce n'est pas compliqué, ils se servent. Et qui pourrait les en blâmer. Ce n'est tout de même pas M. Duplessis qui bourne les journalistes de la Galerie parlementaire de la presse pour mieux obtenir leur silence sur ces injustices flagrantes. M. Gérald Martineau en sait quelque chose, lui qui a toujours la main à l'œuf chaque fois qu'il sort une "pissée" de son gousset pour subvenir au baptême, au mariage, à l'anniversaire de naissance d'un confrère.

A Radio-Collège

JEAN VALLERAND, compositeur montréalais bien connu, secrétaire du Conservatoire de Musique de la province de Québec, poursuit à Radio-Collège la série de ses conférences sur la musique. Il est entendu le mercredi de 4h.30 à 5h.30 du soir au réseau Français de Radio-Canada. Sous la rubrique LA MUSIQUE ET SON LANGAGE, après avoir traité au premier semestre de la voix humaine, il étudie depuis le début de l'année la musique de clavier.

LE REGIME DU TRAVAIL

En ce qui concerne les conditions du travail agricole, la législation française était, jusqu'en 1945, fragmentaire et incomplète. — Classification rationnelle des emplois.

(Un article de J. G. Février)

Dans beaucoup de pays, la condition des travailleurs agricoles est inférieure à celle des ouvriers de l'industrie. Il leur manque le nombre et la cohésion pour faire triompher les revendications les plus légitimes. Dans les petites exploitations agricoles, qui sont les plus nombreuses en France, le travailleur est souvent le seul employé; il n'a pas l'expérience syndicale de l'ouvrier industriel. Aussi, à la différence de ce qui est encore le cas dans beaucoup d'autres contrées, la France prit la décision, depuis longtemps déjà, de faire profiter cette classe de travailleurs d'avantages sociaux comparables à ceux dont jouissent leurs camarades des centres urbains.

Tout d'abord, les ouvriers agricoles bénéficient, compte tenu de certains régimes spéciaux dus aux particularités de leur activité, des avantages du régime de la Sécurité sociale, c'est-à-dire de l'assurance vieillesse (sous forme d'une retraite), de l'assurance maladie, de l'assurance contre les accidents du travail et des allocations familiales. La quasi totalité de la cotisation est payée par l'employeur.

En ce qui concerne les conditions mêmes du travail agricole, la législation française, était, jusqu'en 1945, fragmentaire et incomplète. Les principales dispositions avaient trait au logement des travailleurs et aux congés payés. Elle était muette touchant le niveau des salaires. La situation a changé depuis l'ordonnance du 7 juillet 1945.

Aux termes de cette ordonnance, il a été créé dans chaque département une commission paritaire comprenant trois représentants des employeurs et trois représentants des ouvriers agricoles; en font partie, en outre, l'ingénieur en chef qui est chargé de la direction des services agricoles et éventuellement des conseillers techniques. Cette commission propose au préfet du département un régime du travail applicable aux salariés agricoles. Ce projet ne vaut que pour le département intéressé et par conséquent tient compte des conditions locales. L'agriculture en effet connaît une diversité beaucoup plus grande que l'industrie. Selon qu'il s'agit de travaux saisonniers (vendanges, par exemple), ou permanents, de viticulture ou de culture de céréales, de grandes ou de petites exploitations, les conditions de travail peuvent évidemment différer d'un département à l'autre. En principe le projet doit s'occuper de la classification des emplois, des salaires minima correspondants, des avantages en nature, de la durée du travail, des congés payés, des conditions de préavis en cas de renvoi, du logement des ouvriers agricoles, etc... Le préfet, après avoir pris connaissance de ce projet, établit un arrêté, qui devient valable après approbation des ministres intéressés.

Ce système qui a fonctionné sans modification importante jusqu'en 1950, appelle deux remarques essentielles.

En premier lieu il s'applique non seulement aux ouvriers agricoles proprement dits, mais aux personnes employées dans les exploitations forestières, dans les organismes professionnels agricoles (caisses d'assurances sociales, par exemple), dans les coopératives et syndicats agricoles.

En second lieu les salaires prévus par les arrêtés préfectoraux sont des salaires minima : de même les conditions de travail sont des conditions minima. Rien n'empêche donc les employeurs et employés de conclure des contrats particuliers ou même collectifs, prévoyant des rémunérations plus élevées ou des conditions de travail plus avantageuses pour les ouvriers, que celles qui sont prévues par les arrêtés.

Depuis le 7 juillet 1945, les préfets ont pris plus de 2,000 arrêtés. La tâche n'a point été aisée. Pour la première fois on a procédé, dans le domaine agricole, à une classification rationnelle des emplois, avec une échelle des salaires hiérarchiques. Il en est résulté une unification des salaires et des conditions de travail aussi bien à l'intérieur de chaque profession agricole qu'entre les diverses régions françaises. Pour les congés payés, la situation est à peu près la même que pour les ouvriers de l'industrie. Les deux problèmes les plus importants qui restent à résoudre sont ceux du logement et de la durée du travail. Ce dernier est particulièrement délicat, car le rythme des travaux agricoles n'a pas la continuité et la régularité de celui de la production industrielle. C'est seulement lorsque ces diverses questions auront reçu chacune leur solution, qu'on pourra procéder à la codification de toutes les réglementations et élaborer un Code du Travail agricole cohérent et complet. Il est bien entendu que ce code lui-même devra tenir compte des particularités régionales.

(suite à la page 2)

NOUVELLES DE LACHINE

Echelle de salaire payée par un "trou". — Tout démontre que le vieux curé avait raison quand il disait: "Je ne connais pas une seule Commission scolaire dans la province qui ne soit pas un trou". Il existe un des plus creux de la province. Par notre faute naturellement, parce que personne ne s'occupe des affaires scolaires. En avril 1951,

le Directeur des Etudes de Lachine et de la paroisse St-Sacrement était échevin. Il a été mis à la porte de l'hôtel de ville parce que les propriétaires étaient fatigués de se faire "dépocher". Son salaire était de \$700 par année. Sur 597 votants, il obtenait seulement 205 votes. Résultat: écarté par une majorité de 187. Ce résultat aurait dû être suffisant pour démontrer aux administrateurs du "trou" scolaire que les propriétaires avaient perdu leur confiance et qu'ils ne voulaient plus de lui pour administrer leurs finances. Plus

tôt que de profiter de cet avis pour profiter de ce qui ont pour mission d'administrer le "trou" lui donneront la position de Directeur des Etudes au salaire de \$6,000 par année, parait-il. Le résultat c'est que n'étant plus capable de "dépocher" les propriétaires comme échevin et au salaire de \$700 par année, le "trou" lui permet de "dépocher" comme Directeur des Etudes au salaire de \$6,000. Voilà quelque chose qui démontre beaucoup de jugement de la part des administrateurs du "trou" scolaire, pour nous servir du même terme que le vieux curé qui avait bien raison. De plus, il reçoit un autre petit "gâteau" de \$2,500 de la paroisse St-Sacrement, qui nous laisse croire que c'est un autre "trou".

Un bel exemple. — Dans ses souhaits du nouvel an, M. le Dr C.-A. Kirkland, maire de Ville St-Pierre et député libéral provincial de Jacques-Cartier, dit entre autres souhaits, "malheureusement, 1952 a été marqué encore de la perte de nos bons amis de Ville St-Pierre et du comté de Jacques-Cartier que la mort est venue nous ravir. Je désirerais que chacun de nous ait une bonne pensée pour ces disparus en réfléchissant à leurs intentions un Pater et un Ave". C'est beaucoup mieux que pour notre gros "tas de graisse" de marque "Lewis" qui ne respecte pas même les dernières volontés de personne reposant au cimetière de notre cité. Pour notre unique "Lewis", ce sont les votants qui comptent et comme les morts ne votent pas, ils ne disent rien à notre gros "tas de graisse".

Le maire Lewis Gaston ferait sa prochaine campagne par correspondance.

Une élection coûte de l'argent, aurait déclaré notre unique "Lewis". J'ai de l'argent, et je n'ai pas envie de dépenser inutilement cet argent pour le seul plaisir de me faire battre. Je ne suis pas sûr d'être élu. On me dit que j'ai plus de chance d'être battu même après le beau témoignage de félicitations que j'ai fait parvenir à notre Père Spirituel à l'occasion de son choix comme Cardinal et qui a été payé par la Cité, naturellement. De plus j'ai des craintes, ayant déjà été rejeté par M. Duplessis comme candidat dans Jacques-Cartier. Il m'a préféré Jacques Viau, qui repose actuellement au cimetière politique de M. Duplessis. Il me faut donc savoir ce que pensent mes électeurs, et j'ai dit de leur demander donc de m'écrire pour me dire franchement s'ils sont pour ou contre moi. S'ils sont encore pour moi, je ne représenterai et ne dépenserai pas mon argent. Ma dernière élection m'a coûté cher. S'ils sont contre moi, je ne me présenterai pas et conserverai pareillement mon argent. L'argent est rare, ça se trouve pas dans les cruches du plancher.

Ils ne sont plus bons, les calendriers de 1952! La rumeur veut que dans un communiqué de la dernière heure qu'il vient de signer, le maire Lewis Gaston attire l'attention de la population de Lachine sur le fait que les calendriers de 1952 ont perdu leur valeur et qu'il est définitivement en défaut. "Ceux qui s'entêtent à les garder, dit-il, risquent fort d'être mêlés dans leurs dates et

ne pas arriver au jour de l'an prochain en même temps que les autres". Qu'on suive donc mon conseil pour éviter des ennuis, de déclarer notre Lewis. Quel homme sage que ce Lewis.

"Le Messager" de Lachine, qui est remarquable par ses "niaiseries" disait la semaine dernière: "Pour ceux qui se casseraient la tête à chercher le numéro du C.F.L. dans l'annuaire du téléphone, il se trouve à la page 41, au nom d'un particulier; ce numéro est Nelson 5-5744". Il n'y a rien d'extraordinaire dans toute cette affaire. Le nom est M. l'abbé Marcel Gauthier, 70, 15e Avenue.

La Compagnie du Bell Téléphone a pour habitude d'inscrire dans son annuaire les noms de ceux qui payent pour le téléphone. C'est probablement la raison pour ce cas-ci. M. l'abbé

Gauthier est l'aumônier de ce cercle. "Aumônier" est le mot français qui veut dire "boss" en anglais et étant le "boss" ou "aumônier" en français, il a bien le droit de faire ce qu'il veut si c'est lui qui paye.

Perte de \$4,000 au jeu de bingo: Une dame, Irène White vient de perdre une action de \$4,000 contre les organisateurs du jeu de bingo au profit de l'église St-Nicolas de l'Etat du Michigan. Son avocat prétend que sa cliente a perdu cette somme durant une année à jouer le bingo au profit de l'église, sous le prétexte que le salaire qu'elle avait gagnée durant l'année. Dans l'Etat du Michigan, une loi permet à ceux qui perdent des actions de ceux qui jouent au bingo de prendre une action contre les organisateurs afin de se faire

rembourser les argent perdus à pratiquer des jeux défendus par la loi.

C'est une bonne chose que nous n'ayons pas une loi semblable dans la province de Québec. Nous connaissons une église dans la partie ouest de Québec qui serait fermée depuis longtemps, ayant été construite avec les revenus du bingo; une sorte d'institution nationale dans notre province. Ce sont ceux qui la défendent pour rire qui n'ont le plus à le garder. Il n'y aura pas ici une loi comme dans l'Etat du Michigan, sorte que les "suckers" pourront continuer à se faire exploiter au bénéfice d'une bonne cause.

Un individu qui était demeuré volontairement dans un asile d'aliénés durant 14 ans se décida il y a quelques semaines d'en sortir afin de pouvoir jouer

par lui-même comment était le grand public dans la ville de Chicago. Il est revenu à l'asile trois jours plus tard en disant qu'il n'avait trouvé aucune différence dans le genre de vie. Excepté dans de nombreux cas où, après avoir entendu les gens discuter, "j'en suis arrivé à la conclusion que les patients qui demeurent à l'asile sont encore plus intelligents que ceux que j'ai entendu parler en dehors".

LES FACILITÉS DE CRÉDIT PEUVENT ÊTRE ONÉREUSES POUR LE CONSOMMATEUR

On a mis de l'avant trois mesures, dit M. Muir, pour atténuer le ralentissement dans les affaires qui s'est fait sentir au début de 1952, soit la réduction des impôts, la diminution des prix et les conditions plus faciles de crédit. Les résultats du budget 1952-53 devaient entraîner des impôts plus élevés en 1951-52, en dépit de la réduction des taxes d'accise. Les diminutions de prix ont joué un rôle relativement peu considérable dans la reprise commerciale qui s'est fait sentir vers le deuxième semestre de 1952.

C'est le troisième moyen, celui des plus grandes facilités de crédit qui semble avoir été choisi par le monde des affaires et le gouvernement, comme étant le plus sûr pour redonner de l'activité aux affaires. Les contrôles sur le crédit ont été abolis le 6 mai 1952 et les restrictions volontaires sur les prêts bancaires ont été levées, à la suggestion de la Banque du Canada, le 20 mai 1952. Nous en notons les résultats spécifiques. Tout indique, en effet, que la diminution d'activité a été plus qu'arrêtée et que l'inflation est de nouveau une menace à l'économie en général. Les résultats des ventes sont immédiats et de bon augure pour les affaires en général mais le paiement des dettes du public dans l'avenir peut avoir pour effet de réduire les dépenses du consommateur à un niveau aussi bas que celui qui a suivi nos fortes dépenses d'avant le budget de 1951. Si le financement devait se produire avec d'autres facteurs déflationnaires, comme de gros inventaires ou une diminution des dépenses d'armement, le "boom" actuel pourrait bien être que temporaire et peu solide. En fait, tout cela ressemble passablement à 1928-29. A ces époques, comme en 1952, l'augmentation du crédit aux consommateurs a joué un grand rôle dans l'augmentation des ventes et le maintien des prix de détail à un niveau relativement élevé alors que les prix des matériaux étaient à la baisse. Les résultats alors, comme en 1952, ne peuvent signifier que l'inflation déguisée avec ses dangers immédiats.

"Je crois qu'on aurait eu une prospérité plus saine en 1952 si on avait employé deux autres correctifs, soit les réductions des taxes et des prix. Les deux sont intrinsèquement liés et ont pour effet d'amener une expansion plus saine. En d'autres termes, l'expansion des affaires ne serait plus basée uniquement sur le faible montant des facilités de crédit au consommateur."

Le Canada a contribué pour une grosse part au regain de foi au mécanisme traditionnel des prix lorsqu'il a libéré le dollar en septembre 1950 et levé tous les contrôles sur le change un an plus tard. Dans d'autres pays les opinions sont partagées sur cette question de revenir à la liberté monétaire. Tout indique cependant qu'on en arrivera à un jour ou l'autre.

"Notre pays est jeune, son système économique est solide et ses ressources d'expansion vont nécessiter de l'esprit d'entreprise. C'est tant mieux. C'est là une chose dont il faut nous souvenir lorsque nous sommes tentés de nous laisser impressionner par les difficultés du moment. Il n'y a aucune raison d'être pessimiste quand on habite un jeune pays qui est au seuil d'une grande ère de progrès."

BASE D'OPTIMISME

M. Muir a conclu par un appel aux Canadiens et leur a demandé d'user de discrétion lorsqu'ils parlent du Canada à leurs amis d'outre-mer. "Il peut être agréable de noter que nos pays ont hautement considéré à l'étranger mais cette psychologie d'optimisme qui a même poussé certains petits épargnants d'autres pays à placer des fonds sur des valeurs canadiennes doit aussi nous mettre sur nos gardes. Notre excellente réputation et notre prospérité à longue haleine seront mieux protégées si nous ne surevaluons pas le Canada maintenant. Tempérons un peu notre optimisme tout particulièrement lorsque nous parlons à des amis du Canada à l'étranger."

"Le Canada a contribué pour une grosse part au regain de foi au mé-

Prix Nobel à un catholique

(suite de la page 4)

pement", un passage significatif; "Vous me demanderez: "De quel droit écrivez-vous ces choses?", Du droit d'un homme à son déclin qui ne veut pas s'en aller sans s'être interrogé, sans avoir mis au net sa vraie pensée sur ce qui touche à l'unique nécessaire... "Voilà qui dit tout, à condition de recouvrir de ce texte l'oeuvre entière de Mauriac. Il ne s'interroge pas seulement "à son déclin", il s'est toujours interrogé. De son premier volume de vers, "Les mains jointes", à son dernier roman, "Galigai", cette interrogation anxieuse fait une musique continue. Et toujours, elle rôde autour de l'Unique Nécessaire. Elle ne met pas en cause la foi, mais l'ajustement de l'homme, de la société, voire comme dans "La Pierre d'achoppement" précisément, - des hommes d'église aux exigences de la foi.

Quant à ses romans et à ses pièces, la conception chrétienne du péché les sature. C'est maintenant un lieu commun de le dire. Mauriac lui-même n'a-t-il pas écrit dans sa Post-face de "Galigai": "Je suis le peintre d'une créature déchue et souillée dès sa naissance. Je ne fais qu'illustrer ce qu'un Bossuet ou un Bourdaloue dénonce".

Néanmoins, dans ce conflit entre la nature "souillée et déchue" et la grâce, un seul côté du dyptique apparaît, ou plutôt l'autre ne fait que transparaître en touches fugitives. Mais quoi! Mauriac ne nous l'a-t-il pas dit en cette Post-Face que je viens de citer? "Obligé de me relire tous ces temps-ci parce que je corrige les épreuves d'une édition de mes oeuvres complètes, j'y vois en maints endroits la grâce "affleurer" (c'est moi qui souligne), mais semble-t-il, un peu moins à mesure que je vieillis". De même dans "Souffrances et bonheur du chrétien", ce monologue émouvant, l'accent est mis sur la souffrance avec une autre force - et littérairement, car tout se tient, avec plus de succès, - que sur le bonheur. Nul ne prétendra, par ailleurs, que les articles de Mauriac à u"Figaro" incitent à la joie, ni même à la paix.

Par là, il me paraît évident que l'oeuvre de Mauriac n'exprime pas la plénitude de la vision catholique de l'homme et du monde, ni les victoires de la grâce, ni cet optimisme paulinien de l'athlète de la foi qui mène énergiquement son combat et "surabonde de joie au milieu de ses tribulations", ni les larges perspectives de l'espérance et de la confiance, ni cette euphorie de l'âme qu'emporte la volonté de Dieu, toutes choses qui font substantiellement partie de l'économie chrétienne, ne marquent son oeuvre.

Ce qu'il nous apporte en propre est autre. Mauriac introduit, dans un vaste public que le Prix Nobel universalise, le tourment qui le possède et qui, de sa nature, exerce les médiocrités et les routines, ennemies-nées du christianisme, les apaisements confortables, la fausse paix qui ruse avec l'angoisse métaphysique. Sous les mouvances de l'artiste infiniment impressionnable qu'il est, il y a ceci d'irréductiblement permanent: Cette inquiétude constante à laquelle il provoque ses lecteurs et qui, dans la lumière chrétienne, se trouve précisément située au point où il importe au premier chef qu'elle existe.

Il y a encore le refus indigné que François Mauriac oppose à l'actuelle conception prométhéenne de l'homme. "Peut-être, a-t-il écrit, n'ai-je été créé et planté dans ce canton de l'univers, à une époque où la Révolte est le thème sur lequel s'exercent le plus volontiers nos beaux esprits, que pour attester la culpabilité de l'homme devant l'innocence infinie de Dieu". Nul doute que cette attitude soit fondamentalement la sienne.

Ce sont là choses considérables. Je ne sais si, en quelque mesure, elles ont déterminé l'attribution à François Mauriac du Prix Nobel. Mais, en fait, un tel choix les impose, avec une force redoublée, à la méditation des hommes.

Gaëtan BERNOVILLE

LAVERIE & GUAY
AVOCATS-PROCUREURS
Avocats-conseils de l'Union Internationale des employés de Tramways - Local 760
1575 rue St-Denis
MONTREAL TEL. HA. 4118

PAUL GAUTHIER
NOTAIRE et COMMISSAIRE
84 Ouest, Notre-Dame
MONTREAL 1, Qué.

GARCIA POULIN, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC
ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC
Spécialités:
Vérification générale - Organisation système de comptabilité
606, rue Cathcart
Bureau: LA. 3954
Résidence: 5821 Boul. La Salle
Verdun, P. Q. - HE. 0459

BELIVEAU & FORTIN
AVOCATS
Edifice "Canada Cement"
Suite 524
Carré Phillips - Montréal
Lucien Bellevue, C.R.
J.-A. Fortin, LL. L.
Tél. LA. 9841

de KUMPER
Blended GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695 DISTILLÉ AU CANADA

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE
AVIS est par les présentes donné que TASCHEUR PIERRE CHAUMONT, Marchand, de la ville et district de Montréal, Province de Québec, actuellement résidant à 1425, chemin d'Anjou, Montréal, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son épouse, JOYAN ELIZABETH GRAY, ménagère, pour cause d'adultère et abandon.
Date à Montréal, ce 28ème jour de novembre 1952.
JOS. A. BUDYK, Procureur du requérant, Suite 51, rue St-Jacques, Montréal 1.
(17-24-31 Janvier - 7 Février, 1953)

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE
AVIS est donné par la présente que DOMINA EMERIEUS LEFEBVRE, Marchand, de la ville et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à la prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son épouse, MARIE-JEANNE JEAN, pour cause d'adultère et de désertion.
Date à Ottawa, comté de Carlton, dans la Province d'Ontario, ce 18ème jour de décembre 1952 A.D.
GREENBERG & WRIGHT, 78 Bora Street, Ottawa, Ontario, Procureurs du requérant.
(3-10-17-24 janvier 1953)

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE
AVIS est donné par les présentes que MARJORIE EVELYN LEE STEVENS, de la ville de Toronto, Province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux MELVILLE HENRY STEVENS, surveillant de la ville de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.
Date à Toronto, Province d'Ontario, ce 29ème jour de décembre, 1952.
ELMER BRANDON, C. R., Procureur du requérant, 414, rue Bay, Toronto, Ont.
10-17-24-31 janv. 1953.

IMPRIMERIE
Le Journal "L'Autorité", faisant affaire sous la raison sociale de "L'Autorité Entreprises" a ses bureaux au Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", Beauceville, Qué.

Le régime du travail

(Suite de la première page)

Le système que nous venons d'exposer a été modifié partiellement par la loi du 11 février 1950.

Cette dernière, en effet, qu'il s'applique aussi bien à l'agriculture qu'à l'industrie, prévoit que la fixation des salaires et des conditions de travail seront déterminées désormais par des conventions collectives, conclues librement entre les syndicats patronaux et ouvriers. Au contraire, l'ordonnance du 7 juillet 1945 attribuait ce rôle à l'Etat. Le problème a été tranché conformément à l'avis du Conseil d'Etat en date du 12 septembre 1950.

En ce qui concerne les salaires, leur fixation incombait désormais uniquement aux conventions collectives. Il va de soi d'ailleurs que celles-ci ont tenu compte des niveaux de salaires fixés antérieurement par l'Etat et que les changements intervenus depuis 1950 ont été tout à l'avantage des ouvriers agricoles.

Quant aux conditions de travail, si elles sont également déterminées par les conventions collectives, il est expressément stipulé que ces nouvelles conditions ne sauraient être inférieures à celles qui sont prévues par les arrêtés préfectoraux.

On constate donc un rapprochement entre le système appliqué à l'agriculture et celui qui est valable pour l'industrie. Toutefois, une différence subsiste. Pour les exploitations agricoles proprement dites, le champ d'application des conventions collectives ne saurait dépasser le cadre du département, ce qui permet de respecter les nécessités imposées par les différences de culture, d'habitudes, de modes de rémunération, etc... En revanche, il peut être national pour les organismes professionnels: c'est ainsi que diverses conventions collectives ont déjà été conclues, sur le plan national, par des coopératives litères, des coopératives d'approvisionnement et enfin par des coopératives de meunerie et de stockage des céréales.

J. G. FEVRIER

Leclerc et l'Indochine

(Suite de la page 4)

bondit à terre, infligea au délinquant une solide correction, et, tout détendu, comme un père de famille qui vient de corriger un gosse, s'écria simplement: "C'est toujours quand je suis là qu'ils font les imbécillies!" Sa vie était celle du moine guerrier. Il mangeait vite, se couchait et se levait tôt. Rien ne l'arrêta. Un jour, son petit avion Morane s'écrasa au sol. Il se fit aussitôt ramener au terrain, indemne, sauta dans un second appareil après avoir tiré au sort, à pile ou face, quel officier l'accompagnerait. C'est pour avoir tenté de braver le vent de sable du désert algérien que, le 28 novembre 1947, Leclerc qui voulait s'envoler malgré la météo, sur son avion personnel, le Faily disparut dans la région de Colomb-Bechar.

Paris, fit, après Alger, de triomphales funérailles au Libérateur de Strasbourg. Le bâton du maréchal, remis à titre posthume à sa veuve, le 29 novembre 1952, fut comme le symbole de sa carrière, héroïque et trop brève.

Edmond DELAGE, de l'Académie de Marine.

Beau temps, mauvais temps...
Dow
EST TOUJOURS "CLIMATISÉE"
CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

L'Assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada

Les taux d'échange libre, les tarifs moins élevés et l'encouragement aux placements étrangers sont la clé d'une économie plus saine, dit le président

Il demande aux pays du dollar de lever les barrières tarifaires excessives et de faire disparaître les formalités douanières. "Le Canada agit dans son propre intérêt tout en poursuivant une haute mission morale en acceptant ses responsabilités mondiales d'aujourd'hui."

La dépendance du Canada dans l'économie mondiale et la responsabilité qu'il a assumée du fait de son importance grandissante dans le monde ont été le thème principal du discours annuel de James Muir, président, à l'Assemblée générale annuelle de la Banque Royale du Canada. Dans son propre intérêt et dans celui d'une haute mission morale, le Canada tend vers un but: la réhabilitation de l'économie mondiale. Le système des prix libres est de première importance pour la levée de nombreux obstacles au retour à un commerce mondial sain.

"Il est malheureusement plus aisé de diagnostiquer les maux économiques dont souffre le monde que de les guérir. Le symptôme le plus spectaculaire est évidemment la soi-disant pénurie de dollars qui persiste encore sept ans après la fin de la guerre mondiale.

"Dans le commerce international, les marchandises doivent être payées soit en monnaie du pays exportateur ou en monnaie qui peut être facilement convertie en cette devise. Le monde achète des marchandises et des services des Etats-Unis et du Canada à un tel rythme qu'en dépit des multitudes de restrictions imposées par les pays importateurs, les paiements en dollars pour les importations excèdent les recettes en dollars sur les exportations de plus de \$5 milliards par année.

LA PENURIE DE DOLLARS
"Le contrôle du change peut endiguer la perte des réserves de dollars pour un temps mais il ne peut rien faire pour combattre - en fait il peut l'intensifier - le déficit qui est la cause de la fuite du dollar. Il agit automatiquement pour réduire par contre, on constate un transfert de la balance des comptes internationales.

"Je ne suis pas un converti de date récente au principe que les taux libres de change sont aujourd'hui une nécessité pour rétablir l'équilibre monétaire international. J'ai constamment insisté sur cette politique depuis janvier 1950 lorsque j'ai fait mon premier discours à titre de président de la Banque.

"Pour aujourd'hui, les pays du dollar devraient immédiatement faire disparaître les barrières tarifaires excessives et les formalités douanières tracassières qui de nos jours sont des obstacles inutiles aux importations d'outre-mer. Le Canada, tout particulièrement, a le droit de gagner en réduisant la prépondérance des marchandises américaines dans ses importations. D'un autre côté, en envoyant de cette façon, des dollars à des pays d'outre-mer, nous allons à diminuer notre dépendance commerciale avec les Etats-Unis.

"Une longue haleine, un programme de placement aurait pour effet de corriger la faiblesse économique qui met nos alliés à la merci d'attrocités du dollar. En résumé, les placements peuvent améliorer la situation de trois façons: d'abord les pays à monnaie dépréciée pourraient concentrer leurs placements domestiques sur des industries produisant des dollars grâce aux produits qu'elles exporteraient ou encore produire des marchandises qu'autrement ces pays seraient obligés d'importer des pays du dollar; en deuxième lieu, les pays du dollar pourraient concentrer leurs placements étrangers dans les mêmes centres d'industrie et, troisième, les pays à monnaie dépréciée pourraient faire des placements en dollars dans les pays du dollar.

LE GÉRANT GÉNÉRAL RAPORTE QUE L'ACTIF DÉPASSE \$2.6 MILLIARDS.

T. H. Atkinson, gérant général, en faisant la revue des affaires de la Banque pour 1952, note que l'actif total atteint le chiffre imposant de \$2,691,456,873. C'est là, dit-il, un nouveau sommet dans l'histoire des banques au Canada.

Les dépôts ont aussi atteint de nouveaux sommets, dit M. Atkinson - ils s'établissent maintenant à \$2,527,510,437, une augmentation d'un peu près \$176,000,000 sur l'année précédente.

"Cette augmentation," dit M. Atkinson, "représente non seulement des soldes plus élevés aux noms des anciens déposants mais un plus grand nombre de déposants nouveaux. Les services des dépôts ont été maintenus à 2,250,000 soit une augmentation de plus de 100,000 au cours de l'exercice."

Les profits pour l'année ont augmenté de \$1,762,382 sur l'année précédente. Compte tenu des impôts, de la dépréciation et des dividendes, y compris les services des dépôts supplémentaires (au taux de 2 cents par action) la banque a transporté \$3,000,000 au Fonds de Réserve qui est maintenant de \$55,000,000.

Le programme d'améliorations aux succursales de la banque, qui s'élabore depuis la fin de la guerre, a continué au cours de l'année afin de faciliter le service aux clients modernes. A peu près 275 succursales sont dans de nouveaux immeubles ou des immeubles améliorés; 18 succursales ont été ouvertes et sept autres le seront sous peu.

LES SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
M. Atkinson a fait l'historique de l'organisation de la banque à l'étranger, faisant remarquer que l'expansion a été suivie de relations commerciales plus étendues. Les bureaux ont été ouverts seulement après une étude approfondie des conditions. On a pensé non seulement au service des clients, mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

LE GÉRANT GÉNÉRAL RAPORTE QUE L'ACTIF DÉPASSE \$2.6 MILLIARDS.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

"Le volume des affaires transigées dans nos succursales reste substantiel et profitable. Au cours de la dernière année, nos succursales à l'étranger ont eu un bon rendement mais aussi aux besoins locaux sans oublier, évidemment, le côté profits.

le **KINGS**
rend la bière
plus douce,
plus savoureuse!
*Kingsbeer
en est la preuve!*



La meilleure bière de riz jamais brassée

Joffre, vu et pesé par un...

(Suite de la page 4)

dis que Castelnau méditait, le généralissime, s'assoupissait légèrement. La sieste finie, les deux illustres soldats revenaient sur leurs pas, puis se séparaient devant l'Hôtel Condé, sans voir échangé quatre paroles. Castelnau n'était pas le dernier à sourire à cette comédie. "S'il le faut, disait-il, nous irons jusqu'à coucher ensemble".

J'avais, en 1914, dans ma chambre d'enfant, un superbe portrait de Joffre, épinglé au mur : un Joffre dans toute sa puissance et toute sa gloire, pareil à un chêne ou à un roc habillé, et recouvert, ainsi que d'ex-votos, de tous les ors et de toutes les décorations imaginables.

Vinrent plus tard le rejoindre au-dessus de mon lit, en tenue moins fracassantes, les autres généralissimes, ses successeurs. Ma préférence demeura acquise pourtant à Joffre. En quoi j'étais d'accord avec la majorité des Français qui pendant deux ans avaient rendu au vainqueur de la Marne "un culte presque divin".

Les vagemestres de Chantilly ploient sous le poids des cadeaux et des lettres qui lui parvenaient du monde entier. Chaque région, chaque pays envoyait sa spécialité : objet d'art ou vins fins, fruits ou vêtements, gibier ou confiserie ; la Havane ses cigares, le Portugal, son porto. "J'ai vu, rapporte Pierrefeu, un coiffeur qui n'avait rien trouvé mieux que de faire le portrait du général avec les cheveux des êtres qui lui étaient chers : un calligraphe eut la même idée, mais les traits du visage étaient réalisés par d'innombrables petites phrases en caractères minuscules qui chantaient la louange du général. Des milliers de petits enfants prenaient la plume en cachette de leurs parents et lui écrivaient pour lui dire leur amour, la plupart le nommaient "Notre Père". Pour tous ces petits coeurs naïfs, Joffre apparaissait comme Saint-Georges terrassant le dragon. Les aliénés, les simples, les demi-fous et les fous, dans la nuit cérébrale, se tournaient vers lui comme vers la raison. J'ai lu la lettre d'un habitant de Sydney, qui suppliait le général de le délivrer de ses ennemis ; un autre, un Néo-Zélandais, le pria d'envoyer quelques soldats chez un monsieur qui lui devait dix livres et ne voulait pas les lui rendre. Enfin, des centaines de jeunes filles, domptant la timidité de leur sexe, demandaient à s'engager, à l'insu de leur famille..."

Pierrefeu affirme que le généralissime "humait cet encens avec délices bien qu'il n'en parût rien sur sa figure impassible". Mais il n'avait rien d'un satrape. Il détestait la prodigalité ; chaque mois, quand on lui présentait la note du Quartier Général, il gémissait sur le coulage et demandait que l'on réduisît la dépense. Sa simplicité de manières tout ce qu'on peut imaginer. Recevant le Duc de Conaught à sa table de Chantilly, il lui dit avec la plus grande cordialité : "Monseigneur, mettez-vous où vous voudrez". Il aimait la popularité, non le tapage. Il refusa que le régiment d'élite qui assurait le service d'ordre à Chantilly fût appelé "sa garde" ; le terme lui semblait trop prétorien. Il ne faisait point fi des parlementaires, mais quand certains hommes politique entreprirent de mener campagne contre lui, ils trouvèrent à qui parler : "Bourru, silencieux, c'était une forteresse close de toutes part. Il opérait seul, se chargeant de briser les cabales par toute une série de silences incompréhensibles, de refus têtus, non motivés, formulés sans colère. Il se mettait en boule, à la lettre. Le plus habile négociateur, en face de ce rocher s'en allait désespéré".

Et voici maintenant les grandes vertus de Joffre : une merveilleuse autorité - "jalouse et presque despotique", écrit Pierrefeu ; - un réalisme, un bon sens invulnérables qui lui faisaient, par exemple, assez peu goûter le geste d'un de ses subordonnés, refusant une promotion ; enfin une immense confiance en lui, qui était la principale source de sa force.

On a beaucoup parlé de sa fameuse bonhomie, qui lui donnait parfois des airs de naïveté. L'une des plus chardans une propriété amie. Joffre s'enquiert du nom d'un déjeuner qu'il faisait quelques années après la guerre, d'une propriété amie. Joffre s'enquiert du nom d'un délicieux cours d'eau qui murmure au pied de la maison. Quelqu'un répondit : "C'est la Marne, Monsieur le Maréchal!" Suit un silence profond, religieux. Alors Joffre, très simplement "C'est une bien jolie rivière... Puis il redemanda du gigot. Naïveté ou maîtrise de soi ?

Quand il était de bonne humeur nous conte encore Pierrefeu, il envoyait une bourrade à son officier d'ordonnance, en disant : "Sacré Thouzellier!" Lorsqu'on lui de-

78ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et les bénéfices atteignent de nouveaux sommets. Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi 13 janvier, sous la présidence de M. Charles St-Pierre la 78ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 29 novembre 1952, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ulrich Roberge, montre que la Banque a réalisé de nouveaux et importants progrès.

Les bénéfices se chiffrent par \$2,350,043 à rapprocher de \$2,270,571 en 1951. Ils ont été répartis comme suit : Provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$803,813, contre \$713,354 l'année précédente; contribution au Fonds de pension du personnel, \$350,000; amortissement des immeubles sociaux, \$349,178; dividendes, \$700,000. Une somme de \$500,000 a été portée au Fonds de réserve, ce qui laisse au compte des Profits et Pertes un solde créditeur de \$401,092.

Les dépôts, en augmentation de près de 29 millions, s'élevaient au total sans précédent de \$2,629,447. Les dépôts du public ne portant pas intérêt sont passés de \$115,008,262 à \$121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt, qui se sont accrus de plus de 24 millions, forment une somme de \$341,528,334.

L'actif total de la Banque, accusant une augmentation de \$2,747,105 durant l'année, s'établit au chiffre record de \$493,216,690. L'actif continue de présenter une grande liquidité. Les disponibilités de caisse s'élevaient à \$77,657,650 et représentent 16.29 pour cent du passif envers le public, à rapprocher de 17.54 pour cent à la fin de l'exercice antérieur. L'actif rapidement réalisable s'est accru de \$263,922,659 à \$299,598,053. Il est l'équivalent de 62.85 pour cent du passif envers le public, en comparaison de 58.94 pour cent l'année précédente.

Les prêts et escomptes se chiffrent par \$170,196,225, à rapprocher de \$176,151,596 au 30 novembre 1951. La somme des placements de la Banque s'élevait à \$219,269,422, soit une augmentation de \$36,440,037.

M. Roberge a déclaré, en terminant, que le Conseil se plaît à reconnaître le dévouement et la loyauté du personnel, et qu'il a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni général de 12 pour cent.

Le président, M. Charles St-Pierre, a fait allusion au prodigieux développement de notre pays depuis la guerre et a montré que la province de Québec y a participé dans une large mesure.

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays, a fait observer le président. Les revenus de la classe agricole seront, sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15 pour cent, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer, et en résulte un amoindrissement grand de son pouvoir d'achat.

M. St-Pierre a signalé que l'inflation des prix constitue toujours un danger latent, et il a mis le public en garde contre les abus de crédit. "Il est bon d'y regarder à deux fois, a-t-il dit, avant d'hypothéquer ses revenus futurs".

Après avoir indiqué que le commerce extérieur du Canada a fait de nouveaux progrès l'année dernière, le président a fait remarquer que nos exportations à destination des pays de la zone du sterling ont fléchi de 30 pour cent en octobre et que, par conséquent, il serait urgent de diversifier davantage nos débouchés.

Plusieurs pays qui ont reconstruit leurs outillages, a-t-il ajouté, réappaissent sur les marchés du monde où ils offrent parfois leurs articles à des prix inférieurs à ceux d'articles similaires fabriqués au Canada. Cet état tient, bien souvent, à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances. Il semble donc, en a-t-il déduit, que la révision des prix de revient est l'un des problèmes les plus urgents qui s'imposent à l'attention des industriels canadiens.

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années, a conclu le président de la Banque Canadienne Nationale. Mais elle ne saurait se prolonger indéfiniment, d'autant moins qu'elle a été entretenue jusqu'ici par des causes anormales. Il régnera encore cette année dans notre pays, une grande activité économique, mais le moment semble venu de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J. Adjuquet, président; M. P. Philippe Brais, C.R., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Désilets, C.R., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue,

JACQUES JANSEN SUR NOS ONDES

Jacques Jansen est une des plus grandes voix de France. C'est le meilleur interprète de l'oeuvre maîtresse de Claude Debussy, l'opéra "Pelléas et Mélisande". Il a chanté ce célèbre opéra au Metropolitan et l'a enregistré en entier sur disques pour Columbia. Au cinéma Jansen tenait tout récemment la vedette dans un des grands succès du film français "L'enfant perdu". Jacques Jansen vient à Montréal créer pour l'Amérique la nouvelle opérette de Vincent Scotto "Violettes Impériales". On verra d'ailleurs cette opérette à l'opéra où Luis Mariano chante le rôle que Jansen tiendra sur la scène.

Les radiophiles pourront entendre ce grand baryton français à l'émission du 21 janvier de Radio-Carablin. Jansen a déjà d'ailleurs été invité d'honneur de l'émission Brading au cours des saisons passées et il compte un grand nombre d'admirateurs dans le public canadien.

Rappelons que Radio-Carablin passe sur les ondes de Radio-Canada, de la salle de l'Ermitage, le mercredi de 9h. à 10h. Pour se procurer des laissez-passer gratuits, on n'a qu'à s'adresser, en personne, chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Théâtres

Tracy, au cinéma Palace vendredi "Plymouth Adventure", avec Spencer

"Plymouth Adventure", qui raconte l'épopée d'une centaine d'immigrés anglais qui firent la traversée de l'Atlantique en 1836 sur le "Mayflower" prendra vendredi l'affiche du cinéma Palace. La distribution de cette spectaculaire et excitante production compte Spencer Tracy, Van Johnson, Gene Tierney, Leo Genn, Lloyd Bridges et Dawn Adams. Spencer Tracy incarne le rôle du capitaine du "Mayflower".

Esther Williams personnifie la célèbre nageuse Annette Kellerman qui, paralysée alors qu'elle était enfant, trouva la guérison en nageant. Elle vint aux Etats-Unis où elle ne tarda pas à scandaliser les gens prudes en portant un costume de bain "une pièce". "Million Dollar Mermaid", en technicolor, regorge de scènes spectaculaires.

A L'IMPERIAL

"Ladies of the Chorus", film mettant en vedette Marilyn Monroe, prendra l'affiche vendredi du cinéma Imperial. En programme double, on verra "Voodoo Tiger".

"Ladies of the Chorus" est un film gai qui raconte l'histoire d'une reine de burlesque qui tombe amoureux d'un jeune homme de la haute société.

Marilyn Monroe a comme partenaires Rand Brooks, Adele Jergens, Steven Geray, Nana Bryant, et Eddie Carr.

Cinq chansons sont interprétées dans "Ladies of the Chorus".

AU CAPITOL

"Springfield Rifle", mettant en vedette Gary Cooper et Phyllis Thaxter, prendra l'affiche vendredi du cinéma Capitol.

Le fusil Springfield a joué un rôle important dans l'histoire militaire des Etats-Unis. Il a été l'ar-

me des soldats américains depuis les premiers conflits avec les Indiens et les Mexicains jusqu'à la dernière guerre.

Les scénaristes de la cie Warner Bros ont dramatisé un chapitre de l'histoire de ce fusil. L'intrigue du film tourne autour des efforts d'un homme qui veut empêcher des bandits et des hors-la-loi de s'emparer d'une cargaison de fusils.

Dans d'importants rôles de soutien, on verra Paul Kelly, Lon Chaney et Philip Carey.

A L'ORPHEUM

La direction du cinéma Orpheum mettra à l'affiche deux films qui firent sensation il y a quelques années. Le premier a pour titre "The Rains Came", dont les vedettes sont Myrna Loy, Tyrone Power, George Brent et Brenda Joyce. "The Rains Came", une adaptation du roman de Louis Bromfield, raconte l'histoire dramatique et fascinante de personnes qui sont isolées du reste du monde dans la ville de Manchipur et qui doivent lutter contre les éléments déchaînés de la nature.

Le second film a pour titre : "To the Shores of Tripoli" et met en vedette John Payne, Maureen O'Hara, Randolph Scott et Nancy Kelly. L'intrigue tourne autour de l'entraînement rigoureux d'une jeune recrue dans le corps des Fusiliers marins américains et de ses aventures.

AU THÉÂTRE MOLSON

Le "Théâtre lyrique Molson", commandité par Molson's, présentera "Mignon" lundi soir, le 19 janvier, de 9h à 10 heures, sur le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront interprétés par Patricia Poitras, Roger Doucet et Nellie Mathot. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonciateur.

On compte au moins 9 espèces d'oiseaux au Canada, la plus avantageusement connue est l'espèce dite "oise du Canada".

Une carrière de CHEF au service du Canada

Le Canada est un pays libre et prospère. Et il entend le rester. Or, l'un des moyens les plus sûrs de protéger notre liberté et notre prospérité, c'est d'être forts, d'être prêts à résister à tout coup de main du bloc communiste.

Aussi l'armée canadienne est-elle en pleine croissance. Elle se modernise rapidement, au point qu'elle est aujourd'hui l'une des armées les mieux outillées et les mieux formées du monde.

Ce renforcement de l'armée offre à nos jeunes gens une occasion sans pareille de se faire une carrière honorable tout en servant fièrement leur pays.

N'oublions pas que le militaire d'aujourd'hui reçoit, en plus d'une solide formation de caractère, une instruction technique poussée. Car le métier des armes a tendance à se spécialiser de plus en plus. Le jeune Canadien qui entre dans l'armée de son pays peut donc devenir un technicien expert dans l'un des nombreux domaines que lui offre la carrière militaire.

Et le jeune homme gagnera sûrement autant d'argent dans l'armée — et même plus dans de nombreux cas — qu'il n'en gagnerait dans le civil pour les mêmes tâches. Ainsi, prenons le cas du sergent-instructeur de canons antichars dans l'infanterie qui figure dans l'illustration ci-contre.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et gratuitement, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.



Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENREOLEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

La qualité des soins...

(suite de la première page)

constater que de grandes découvertes, telles que les rayons-X par exemple, qui nous sont d'un si grand secours, ont conduit la médecine à négliger la plus importante des investigations : celle de l'humaine nature. Quel que soit le nombre de techniques inventées, jamais on ne pourra remplacer l'histoire médicale d'un individu, d'une famille, ni l'examen médical fait par un médecin compétent.

Voilà qui place le médecin de famille sur un piédestal auquel il ne lui était jamais arrivé de penser. Et la revue dans laquelle je viens de lire ce que je vous dis reprend : "Non seulement le sens médical de l'observateur, mais aussi l'expérience elle-même se perdant dans un système médical où la machine remplace la personnalité du médecin. Il est temps de revenir, et pour toujours, à ce que le médecin s'occupe du malade, et non pas seulement de sa maladie".

N'est-ce pas là, la plus belle définition du praticien ?

Paul JOYE

P.S. — A ceux qui auraient la curiosité de se renseigner, je leur conseille une petite revue qu'à la dernière heure mon médecin vient encore de me passer et dont l'éditorial est sur ce sujet. Il s'agit du "New England Journal of Medicine", numéro de juillet dernier. Vous voyez que mon médecin, qui est praticien, n'est pas en retard !

P. J.

Autour des trois...

(suite de la page 4)

vertigineux les aventures inouïes. Mais, il faut lire ce livre pour comprendre les émotions éprou-

mandait quelques chose qu'il ne voulait pas accorder, il passait la main sur sa forte tête en murmurant d'un ton plaintif : "Pauvre Joffre!". Le jour où il dit adieu au Commandement suprême et à son Quartier Général de Chantilly, après que la maison fût vidée de tous ceux qui avaient désormais leur carrière à faire ailleurs, ses dernières paroles furent, selon Pierrefeu : "Pauvre Joffre! Pauvre Thouzellier!".

Le personnage était, au fond, d'une étonnante majesté dont resta imprégné après lui, tout le commandement français de la guerre de 14-18. La plus saisissante anecdote du livre de Pierrefeu n'a pas trait au vainqueur de la Marne. Je ne résiste cependant pas au plaisir de la citer. Joffre parti, il fut remplacé par le général Nielle qui avait été jusque-là le subordonné du Général de Castelnau. Nielle se présente donc à Chantilly; il y trouve Castelnau dans son cabinet : "Bonjour, mon Général!" dit-il... Alors Castelnau, de son fauteuil; "Bonjour Nielle". Puis faisant quelques pas et tendant la main : "Bonjour mon Général!". A peine dix mots, mais que de nuances! Servitude et grandeur militaires, disait Vigny...

LES ECHELONS DU SUCCÈS

- Sous-officier breveté de 1ère classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 950 hommes)
- Sous-officier breveté de 2e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)
- Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialiste en tâches administratives ou instructeur)
- Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)
- Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)

JOFFRE VU ET PESÉ PAR UN TÉMOIN DE SA GLOIRE

PRIX NOBEL A UN CATHOLIQUE

François Mauriac est exclusivement et essentiellement un artiste. — Ce qu'il nous livre, c'est sa sensibilité telle qu'elle est et dans l'état où elle se trouve au moment où il l'éprouve.

Par Gaëtan BERNOVILLE

L'attribution du prix Nobel à François Mauriac est un événement qui intéresse au premier chef la pensée et la vie religieuse en France. Non seulement François Mauriac est un catholique, mais l'examen pathétique que son oeuvre institue, de l'homme, et de ses conflits intérieurs, du monde et de ses péripéties, est entièrement mené sous l'angle chrétien.

Il faut bien voir comment. Un Mauriac n'a rien de l'apologiste qui se préoccupe expressément de répandre par son oeuvre, la vérité chrétienne. Il tient même que toute préoccupation apologétique déforme l'oeuvre d'art. A ses yeux, celle-ci cesse même d'être une oeuvre dans la mesure où elle cherche systématiquement à servir. Or, par la nature même de son tempérament et de son talent, il est essentiellement, exclusivement, un artiste. Tout lui est étranger, ou même hostile qui n'a pas passé par le clavier de sa sensibilité propre, ou qui, sur ce clavier, a jeté une note discordante. Il est de la famille de Chateaubriand, de Barrès, replié néanmoins, comme il l'a lui-même fait remarquer, sur un néan très étroit horizon. A l'instar de ces deux Maîtres, la réfraction de l'Univers sur soi-même, voilà ce qui le retient et l'inspire. L'homme et l'univers, il les juge et en parle selon ce que sa sensibilité en a senti.

Dès lors, sur le plan chrétien, Mauriac ne saurait être et n'est pas le maître à penser, le doctrinaire, le directeur de conscience, que d'aucun semblent s'acharner à voir en lui. La sensibilité du grand artiste qu'il est ne saurait suffire à un tel rôle et je ne sache pas, d'ailleurs, qu'il y ait jamais prétendu.

Certaines des critiques qui ont été formulées contre lui du point de vue catholique ne l'eussent pas été si l'on avait mieux vu cela. Il ne faut pas lui demander ce qu'il ne veut ni ne peut nous donner. Ce qu'il nous livre, c'est sa sensibilité telle quelle est et dans l'état où elle se trouve au moment où il l'exprime.

Mais cette sensibilité - si aiguë, si tendue, si frémissante, d'une qualité de vibration exceptionnelle - cette sensibilité est chrétienne. Elle l'est même primordialement. Cela reste vrai tout autant du journaliste que de l'essayiste, du romancier que du dramaturge.

Les articles que Mauriac donne au "Figaro" traduisent constamment les émois d'une conscience intérieure déchirée par la complexité et les contradictions de l'homme et de l'univers, par l'attraction et la puissance du mal. Soit dit en passant, c'est même un tour de force que d'intéresser le vaste public d'un grand quotidien parisien à cet incessant examen de conscience qui peut bien irriter ou agacer parfois, mais dans l'ensemble, retient et captive. Il y faut la maîtrise d'un art consommé et la souveraineté d'une langue admirable. Il reste que, parlant de la vie, de la vieillesse ou de la mort, thèmes qui l'obsèdent en son quant à soi, Mauriac le fait toujours par référence à l'éternel, à la solution chrétienne de l'humaine destinée. Qu'il aborde les grands événements internationaux, il reviendra toujours, fût-ce par quelque biais, au thème central à quoi, pour le chrétien qu'il est, tout se rapporte "l'humanité face à Dieu, l'omnipotence de Dieu.

De ses essais, surtout de "Souffrances et bonheur du Chrétien" et de "La Pierre d'achoppement", une même constatation se dégage, il y a, dans "La Pierre d'achoppement" (suite à la page 2)



On va mouiller ça! avec une BRADING

Tribune libre

La lettre dont le texte suit est en provenance d'un de nos lecteurs qui s'exprime des opinions toutes personnelles. Elle n'engage en rien la responsabilité morale et matérielle de notre journal.

Monsieur le Directeur, Comme lecteur assidu de votre journal si vivant et si combatif, quoi qu'en pensent certains gens, je suis toujours heureux de le consulter tous les samedis. Dans le passé, j'y ai vu des expressions d'opinion sur divers sujets qui m'ont plu par leur franchise, peut-être brutale, mais enfin si honnête. En d'autres termes, vous disiez tout haut, ce que d'autres pensent tout bas, parce qu'ils craignent de déplaire à celui-ci et celui-là et de peur de déplaire à l'autre.

Il y a quelques semaines, en deux occasions consécutives, vous avez dénoncé vigoureusement les menées sournoises de certains vampires de la finance qui viennent drainer l'épargne populaire (j'emploie vos propres termes, ils ne sauraient être mieux appropriés). On en a vu de ces passés savantes et mystérieuses où des gens lançaient par exemple des émissions de débetures et d'actions communes et privilégiées dont la valeur ne reposait sur rien de tangible, et que l'on devait en vitesse des courtiers sans scrupule sans que même les autorités gouvernementales viennent y mettre le holà. Cependant, rien ne m'a fait plus plaisir tout récemment que d'apprendre que l'un de nos amis actionnaires de Fred A. Lallemand avait, que cette compagnie pouvait afficher un bilan solide (voir "Le Canada" du 4 décembre). On sait que le président est M. Gérard Favreau, de la maison J.-L. Levesque, ou si l'on aime mieux le Crédit Interprovincial. M. Favreau n'est ici cependant qu'un pré-nom pour M. Levesque, qui s'en est porté acquéreur sans coup férir il n'y a pas longtemps. Mais, après réflexion, je suis demeuré songeur, même perplexe. Tout cela est si beau, si intéressant, que va-t-il advenir plus tard. (Un de mes amis, anglais, me disait: "What's the next move?") Les maisons de courtage, comme on le sait, transigent sur les actions, ce qui est légitime, mais il y en a une qui n'a rien de commun avec les spéculations, pour ensuite aller les "cueillir" et en faire des poires. Et je me suis dit: Après St. Hyacinthe Furniture, Fashion Craft, etc., qui sera la proie? Fred A. Lallemand? On invoque sans doute la firme, le besoin de fonds pour fins d'expansion, enfin, un tas de fadaïses bien tournées, mais, au fond, ce n'est qu'un côté de la médaille. Le Crédit International contrôle véritablement cette maison, en d'autres termes, c'est M. Levesque qui y a mis un homme de paille. Or le Crédit s'est porté acquéreur d'un nouvel immeuble rue Saint-Jacques, 31. Si une émission survient comme il y a lieu de le craindre, le fruit de ces actions servira-t-il à d'autres fins que l'expansion de la firme, comme par exemple l'amortissement de l'achat de l'immeuble de la rue St-Jacques. S'il en était ainsi, puisque nous sommes au temps des fêtes de Noël, aussi bien se payer une belle propriété sur l'avenue Maplewood. Quant à faire des choses, aussi bien les faire en grand et en beauté.

Le ministre des Finances provinciales fait tellement l'éloge de la province qu'il est sans doute au courant que l'émission de \$15 millions d'obligations de la province à 4%, au prix de 98.20 aurait pu se faire à 3% et 3 1/2%. Mais, en cela, on a voulu protéger l'ami de toujours du Crédit Interprovincial qui a remporté le gâteau.

VIGILANT

Autour des trois Amériques

Ce livre passionnant nous fait revivre l'extraordinaire aventure de quatre jeunes Canadiens français, Yvon Champagne, Marcel Girard, Pierre Gascon et Jacques Hébert, qui partirent un matin d'avril 1946 pour une ballade autour des trois Amériques, dans une Chevrolet 1931, traînant une remorque.

La lecture de ce livre nous emmène à un tel point qu'au bout de quelques pages, vous avez véritablement l'impression d'être du voyage en voyant défiler devant nous les paysages merveilleux, et se succéder à un rythme (suite à la page 3)

Joffre, vu et pesé par un témoin de sa gloire, était un homme serein que rien ne pouvait priver de son sommeil. — Le maréchal pourtant n'avait rien d'un endormi. — Joffre n'avait pas envie de solliciter les avis du général de Castelnau. — Autorité et grande confiance en lui étaient ses principales vertus.

Par Jean BOTROT

Sans les mémoires, l'histoire serait souvent bien sèche et bien froide, même dans ses parties les plus grandioses, celles qui devraient toujours vivre dans notre souvenir et toujours nous émouvoir. Nous sommes tous un peu comme les petits enfants de la chanson de Béranger, questionnant leur aïeule sur Napoléon: "Vous l'avez connu, grand'mère?"

Le France célébrait récemment, en même temps que le trente-huitième anniversaire de la victoire de la Marne, le centenaire du maréchal Joffre. Le hasard a voulu que je remette alors la main sur le fameux G.Q.G. Secteur I, de l'excellent écrivain Jean de Pierrefeu, qui fut, pendant la première guerre mondiale, le rédacteur du communiqué. Ces fonctions supérieurement délicates lui permirent d'approcher, dans les coulisses du drame, ses principaux personnages. Et ceci nous vaut notamment, dans le premier volume de "G.Q.G. Secteur I", toute une série d'instantanés fort savoureux. Un brin de malice les pimente ça et là, mais sans jamais choquer notre religion. Pierrefeu ne nous abîme pas "notre Joffre", il le précie et le complète.

Aussi bien le mémorialiste confirmera-t-il plus d'un trait physique ou moral communément prêt à Joffre - y compris cette magnifique faculté de sommeil pour laquelle on l'a parfois brocardé, en oubliant, qu'elle fut, dans l'histoire, la sauvegarde de maint autre grand capitaine. Même pendant la période la plus critique de la bataille de Verdun, Joffre ne se départit point de sa sérénité. "Couché régulièrement à dix heures, écrit Pierrefeu, il dormait d'un paisible sommeil, jusqu'au matin. Deux ou trois fois, on vint, pendant la nuit, soumettre à son approbation des ordres urgents. La chose se passait ainsi. Après plusieurs appels, le général s'éveillait, demandait à travers la porte de quoi il s'agissait. Puis, il sortait du lit, chaussait ses pantoufles, et venait ouvrir, car il s'enfermait la nuit à double tour. Il se recouchait aussitôt et compulsait les papiers dans son lit. L'affaire expédiée, il allait refermer sa porte. Une fois, le commandant Thouzelier, son officier d'ordonnance, s'aperçut, dix minutes après être sorti de la chambre du général en chef qu'il avait oublié sur la table de nuit, un croquis qu'il fallait joindre au message destiné à l'armée. Il remonta, espérant que le général ne serait pas encore rendormi. Mais, contrairement à son attente, Joffre était déjà retombé dans un profond sommeil!"

Ce grand dormeur n'avait pourtant rien d'un endormi. Sa légendaire placidité dissimulait une vigilance, une réflexion, voire une méfiance toujours en éveil. Qu'on en juge par cet autre, instantané de Joffre en pleine action, dans son cabinet du Grand Quartier Général à Chantilly. "Il était assis à cheval sur une chaise, les bras croisés sur le dossier. Deux officiers, chacun de son côté, téléphonèrent des ordres. Les yeux fermés, impassible, il écoutait, faisant le gros dos. Son visage ressortait plus rouge sous la chevelure blanche; ses sourcils froncés donnaient à sa physionomie quelques chose de farouche. Il avait l'aspect à la fois terrible et calme d'un vieux lion. Calme, certes, il l'était, et son regard bleu, un regard ingénu d'enfant, contribuait à cet effet. Dans ces moments, on ne marchait autour de lui que sur la pointe des pieds. Il liait avec une lenteur paisible les dépêches qu'on lui apportait à signer. Il tenait à la main son stylo et, sa main droite vissait et dévissait le capuchon, d'un geste machinal. C'était un langage muet dont ses familiers avaient saisi la clef. Vissait-il, le texte ne lui plaisait pas. Dévissait-il, il ne voyait pas d'inconvénient à apposer sa signature. Il passait chaque fois par ces alternatives. Si l'impression était finalement bonne, il écrivait son nom au bas de la page, en caractères minuscules. Sinon, il remettait définitivement le stylo dans sa poche et faisait recommencer la dépêche.

Qui sait même, si, en certaines circonstances, Joffre n'éleva pas son fameux sommeil à la hauteur d'un artifice diplomatique? Il advint qu'on lui adjoignit, comme chef d'Etat-Major, le Général de Castelnau. Or, malgré les éminentes qualités de ce dernier, Joffre n'avait pas la moindre envie de solliciter ses avis.

Cependant, comme leurs bonnes relations devaient éclater aux yeux de tous, on les voyait chaque jour, après le déjeuner, se diriger de conserve vers la forêt de Chantilly. "Puissant et massif, conte Pierrefeu, Joffre marchait les mains derrière le dos, la jambe gauche un peu en retard, ce qui faisait dire irrévérieusement aux automobilistes du G.Q.G. "Le cylindre de gauche tape mal". Petit, robuste et vif, le "capucin botté", trottait un mètre en avant, fauchait les herbes de sa canne, puis faisait brusquement demi-tour, pour se remettre au niveau du grand chef. Ils s'asseyaient enfin sur un banc, et là, tan-

(suite à la page 3)

LECLERC ET L'INDOCHINE

Nouveau magazine d'un genre inusité

Le premier numéro de "Métropole-Magazine" vient de paraître. Il s'agit d'un magazine d'un format et d'une formule uniques dans la province de Québec, comparable à "Time Magazine" et concentrant ses rubriques sur tout ce qui se passe à Montréal d'une façon générale dans la province de Québec. Les rubriques sont nombreuses — beaux-arts, cinéma, commerce, industrie, finance, éducation, gastronomie, littérature, médecine, musique, télévision, sport, théâtre, voyages, etc. — et "Métropole" consacre son premier article à l'attachante personnalité du nouveau cardinal de la province de Québec, Mgr Paul-Emile Léger, aussi bien qu'aux œuvres qu'il a réalisées au cours d'une fructueuse carrière apostolique.

C'est ainsi, par exemple que "Métropole-Magazine" révèle que Mgr Léger est un ami personnel du Pape. Après avoir cité les nombreuses qualités et les œuvres non moins nombreuses qui auraient pu suffire à l'élevation de l'archevêque de Montréal au cardinalat, le magazine écrit "Bien que les décisions de Rome soient insondables, tout cela aurait suffi à lui mériter le chapeau cardinalice, mais une autre carte a aussi joué en sa faveur, celle justement sur laquelle il avait jamais compté, celle de l'amitié."

Le "Magazine" explique en outre que c'est durant son séjour à Rome, à titre de recteur du Collège Canadien, de 1947 à 1950, que Mgr Léger eut l'occasion de rendre d'immenses services au Vatican en sollicitant près des évêques de la province de Québec les fonds nécessaires pour venir en aide aux Italiens que la guerre avait terriblement appauvris, et qui se trouvaient ainsi à la merci de la propagande soviétique.

"C'est ainsi, poursuit "Métropole-Magazine" que le Collège Canadien de Rome" devint un centre d'approvisionnement important au bénéfice des œuvres pontificales, et c'est ainsi que Mgr Léger acquit l'estime et l'amitié personnelles de Pie XII. Le Pape connaissait ainsi très bien celui qu'il allait élever, puis à celle de cardinal."

"Métropole-Magazine" est abondamment illustré sur papier glacé et paraît deux fois par mois.

LE BIEN-ÊTRE VISUEL

LES PROBLÈMES VISUELS DE L'ÉCOLIER

Le danger de négliger les problèmes visuels de l'écolier est maintenant reconnu très nettement par le public en général, tout aussi bien que par les différents services de santé et que par le public en général, tout aussi bien que par les différents services de santé et que par les professeurs, par tous ceux qui sont au contact direct des enfants.

Un trouble visuel est une cause commune de l'incapacité de lire convenablement, de l'incapacité de lire convenablement, d'autre part, est une cause majeure, évidemment, de l'insuccès en classe. Et par conséquent, toute la personnalité d'un enfant peut en être affectée, d'autant plus que s'il ne peut remplir ses devoirs scolaires normalement, il perd très vite l'intérêt qu'il pourrait apporter à la faire.

Chaque enfant éprouve un besoin naturel d'être remarqué, d'être en tête de quelque façon, d'être loué et félicité. S'il n'attire pas favorablement l'attention sur lui par son travail en classe, et il ne l'attirera pas s'il souffre d'un trouble visuel, cause de son insuccès, il fera peut-être toutes sortes de choses plus ou moins bien, plus ou moins bonnes, plus ou moins mal, pour attirer sur lui l'attention de son professeur, de ses parents, de son entourage.

Les professeurs, tout aussi bien que les juges des cours judiciaires, malheureusement, ont souvent découvert qu'un problème visuel est un important facteur dans la délinquance juvénile.

DUO D'AMOUR

On dit que la vie conjugale n'est pas un solo, mais un duo d'amour; lequel ne se joue, non seulement comme au piano aux heures agréables de la vie, mais suppose de la part des futurs mariés, un amour qui résiste à tout; même aux heures sombres. Alors le duo d'amour est une réussite; dans la mesure où l'un et l'autre s'entendent, se comprennent, s'aiment, et aussi dans la mesure où ils se sont bien préparés à cette vie à deux.

Les cours de préparation au mariage aident les fiancés qui le suivent, à faire de leur prochaine union un vrai succès: un duo bien rendu et bien vécu. Radio-Canada diffusera dimanche le 18 janvier, de 11 heures à midi, la messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr. Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, pour les fiancés, à l'église Notre-Dame de Montréal. Il prononcera également le sermon de circonstance. Cette cérémonie clôturera la semaine nationale des Fiancés.

(Communiqué)

C'est le long du St-Laurent, en 1799, que furent construits les premiers canaux du Canada.

Un des aspects les moins connus de la carrière de ce grand soldat disparu d'une façon tragique, c'est précisément son rôle dans la guerre d'Indochine. — Un héros dont la vie fut hélas! trop brève.

Un article d'Edmond DELAGE, de l'Académie de Marine.

Les 28 et 29 novembre 1952 ont été consacrés, à Paris, à la gloire d'un des plus purs héros de l'armée Française, Leclerc, prématurément et tragiquement disparu dans une catastrophe aérienne privant son pays d'un chef qui, aux côtés de Lattre, lui aurait été grandement utile, notamment dans la lutte tenace, acharnée, que la France est contrainte de mener pour l'Indochine et la défense des libertés humaines en Extrême-Orient.

Un des aspects les moins connus de la carrière de ce grand soldat est, en effet, son rôle en Indochine. Sa carrière paraissait terminée après la capitulation allemande le 8 mai 1945. Leclerc obtint alors de Gaulle la mise sur pied d'un corps expéditionnaire important en Asie. Le 14 août, le Japon s'effondrait. Leclerc fut pour tant nommé commandant supérieur des Troupes Françaises en Extrême-Orient, et, dès le 18 août, il s'envola.

Il partait le premier pour l'Indochine, d'abord sans autres armes que des parachutistes, quelques bâtiments de guerre, et la "résistance" locale. Le 2 septembre, il apposa, à côté de celle de MacArthur, sa signature à l'acte de capitulation du Japon, à bord du Missouri.

C'est le 5 octobre qu'il débarqua à Saïgon, devant une population française en plein désarroi, sous une pluie tropicale torrentielle. Pataugeant dans la boue, il traversa lentement la foule, donnant à chacun quelques mots de reconfort. Il lui dit, deux jours plus tard: "Je vous demande d'avoir une mentalité de vainqueur". Quant aux Annamites, il ajouta: "Ils auront un rôle à jouer dans la Communauté française... ce ne sont pas des ennemis...".

Au Cambodge, Leclerc commença, sans difficulté du reste, par en éloigner le ministre pro-nippon Son Ngoc Thanh. En Indochine, la pression des rebelles, exigeait des moyens moins pacifiques. Il fallait dégager Saïgon, porter des coups décisifs sur les points vitaux. Les premières troupes du groupement de marche de la 2ème D.B. occupèrent par surprise Mytho le 25 octobre au matin. Le 2 novembre, neuf villes étaient reconquises. Le 1er novembre, Leclerc avait reçu un renfort de 4,200 hommes et 300 véhicules. Jusqu'en mars 1946, il poussa sans relâche ses opérations au sud du 16ème parallèle, toujours à la pointe du combat, vêtu de toile comme ses hommes, armé de son inséparable canne. En décembre, envolé de Saïgon sur un Catalina, il tombe en panne sur un cours d'eau. Le général se déshabille, saute à l'eau, aide à déséchouer l'appareil. Un autre jour, il rencontre dans les faubourgs de Saïgon une section d'infanterie arrêtée par le feu ennemi! Il se campe à découvert: "Avancez, vous voyez bien que cela ne tire plus..." Chasseur impéminent, il part un matin à dos d'éléphant à la chasse au gur (gros buffle sauvage). La caravane est assaillie par des essaims d'abeilles. "Laissez faire les éléphants, dit-il seulement, ils sont plus malins que nous..."

A la fin de janvier, Leclerc avait lancé de grandes expéditions pour la libération de la Cochinchine et du Sud-Annam. Dès février, il avait réoccupé un territoire grand comme la moitié de la France, peuplé de dix millions d'habitants, ne perdant que 630 hommes sur 50,000 engagés.

Il voulait s'installer solidement à Hanoï, mais il écrivait: "Il n'y a jamais été dans mes intentions de lancer nos troupes dans une reconquête de l'Indochine du nord par les armes... Tout en préparant l'expédition, j'attirai l'attention du Haut-Commissaire sur les avantages d'une intervention pacifique, par conséquent sur l'intérêt, d'entamer des négociations avec les Chinois d'une part, et avec le Gouvernement d'Hop Chi Minh au cours de l'hiver..."

Malgré le tragique incident du 6 mars, dans la carrière de Haiphong, où les soldats avaient essuyé, impassibles, les tirs passerelles, le tir d'armes automatiques chinoises, perdu 37 pièces avant de riposter, Leclerc finit par arracher le 13 mars, un accord fixant les principes généraux de la relève des troupes chinoises par les Français au nord du 16ème parallèle.

Entré à Hanoï à la tête d'éléments de sa 2ème D.D., et de la 9ème division d'infanterie coloniale, il rendit aussitôt visite au général chinois Lu Han, puis à Ho Chi Minh, lui-même, avec lequel il n'hésita pas à se laisser photographier, verre en main. Comme l'autre le menaçait de faire tuer, s'il le fallait "un ou deux millions d'hommes", et de pratiquer, lui aussi, la politique de la "terre brûlée", Leclerc lui répondit froidement: "Envoyez par radio l'ordre de cesser le feu: ou bien vous serez obéi, et tout s'arrangera; ou bien le feu continuera, et la preuve sera faite que nous avons affaire à des pirates..." Ce preux rusé Picard, savait donc être à l'occasion habile diplomate. Malheureusement, il n'était pas seul. Il dut bientôt se cantonner dans son rôle de chef militaire. Mais dans tous ses ordres, il ne cessa jamais d'insister sur la nécessité de jouer franc jeu. C'était son expression favorite. "Ne pas céder, prendre des positions, s'y maintenir". Il continuait à vouloir appliquer la tactique qui lui réussissait si bien sur le terrain, et qui lui avait valu - par un paradoxe qui paraît aujourd'hui bien singulier - la confiance d'Ho Chi Minh.

Une des tâches qu'il s'imposa fut, en outre, quoi qu'en aient écrit des correspondants étrangers, contempteurs du "colonialisme" français, de maintenir ou rétablir une stricte discipline parmi des troupes. On cite de lui ce trait amusant. Son auto-mitrailleuse arrêtée un jour, sur une place du village, où quelques joyeux "marsouins" (les frères des "Marines" américaines), exécutaient un brillant carroussel sur un cheval de paysan. Le général

(suite à la page 12)

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT